



FAQ pour les étudiants membres de la Saitsa - 2021/2022

Quels sont le coût et la durée de mon régime de prestations?

Le coût du régime pour l'année scolaire 2021 - 2022 est de 122,00 \$ pour l'assurance maladie et de 130,00 \$ pour l'assurance soins dentaires. La couverture d'assurance maladie et d'assurance soins dentaires entre en vigueur le premier jour du mois où commence votre année scolaire et sa durée varie, pouvant atteindre 12 mois, selon la durée de votre programme.

Comment exercer mon option de retrait?

À titre d'étudiant admissible, vous pouvez choisir de ne pas participer au régime si vous êtes couvert par une autre assurance maladie ou une autre assurance soins dentaires. Visitez [Saitsa.com/Benefits](https://saitsa.com/Benefits) et choisissez le formulaire « Option de retrait ». Une fois le formulaire rempli, vous recevrez un courriel confirmant que vous avez présenté une demande de retrait. Veuillez conserver une copie de ce courriel pour vos dossiers. Toutes les demandes concernant les options de retrait sont étudiées dans les 1 ou 2 jours ouvrables qui suivent et vous recevrez un courriel vous informant que votre option de retrait a été approuvée ou que nous avons besoin de renseignements additionnels.

La date limite pour exercer une **option de retrait** ou **ajouter des personnes** à charge dépend de la date du début de vos cours.

Si vos cours commencent :

- **en septembre 2021** la date limite pour ces deux options est le **24 septembre 2021**;
- **en janvier 2022** la date limite pour ces deux options est le **21 janvier 2022**;
- **en mai 2022** la date limite pour ces deux options est le **20 mai 2022**.

Veuillez noter : Le processus d'option de retrait doit être renouvelé chaque année. Lorsque demande de retrait aura été approuvée, elle restera en vigueur pendant toute l'année scolaire, à moins que votre autre régime d'assurance médicale ou dentaire prenne fin. Vous avez 30 jours à partir de la date où vous perdez cette couverture pour avvertir l'administrateur du régime et être couvert par le régime Saitsa pour le reste de l'année scolaire. Vous devez fournir une copie de votre préavis de résiliation et payer les primes applicables.

Quels sont la avantages de vous inscrire sur le site Web?

Notre site Web présente de nombreuses fonctionnalités qui vous aideront à rendre le régime plus accessible et facile d'utilisation. Le site studentbenefits.ca vous permet d'imprimer vos cartes d'assurance, de vérifier votre solde courant, de soumettre vos réclamations en ligne, de vous inscrire au virement automatique, d'accéder à l'historique de vos réclamations, de clavarder, d'accéder à toute la documentation sur le régime et plus encore.

Vous pouvez vous inscrire sur [Saitsa.com/Benefits](https://saitsa.com/Benefits) et en cliquant sur « Inscrivez-vous ici ». Vous devrez fournir votre adresse de courrier électronique, votre numéro d'identification d'étudiant et certains autres renseignements personnels pour vous inscrire.

Existe-t-il une appli pour le site?

Il existe une appli pour les Prestations pour étudiant(e)s qui vous permet d'accéder à vos cartes d'assurance et soumettre vos nouvelles réclamations commodément. Vous pouvez revoir l'historique de vos réclamations, le solde de vos prestations, vérifier votre couverture et encore plus. Visitez votre magasin d'applis (App Store) cherchez Prestations pour étudiant(e)s (Student Benefits) pour la télécharger.

Comment puis-je inscrire mes personnes à charge et quel en est le coût?

Veuillez noter : L'ajout des personnes à charge doit être renouvelé chaque année. Vous pouvez ajouter votre conjoint(e) et vos enfants à charge en visitant [Saitsa.com/Benefits](https://saitsa.com/Benefits), en cliquant sur « Ajout de personnes à charge » et en remplissant le formulaire. Les primes seront ajoutées à votre compte étudiant après l'approbation de votre demande. La date limite pour ajouter vos personnes à charge dépend de la date du début de vos cours. Consultez la page précédente pour obtenir les dates pour l'année 2021 - 2022.

Primes d'assurance maladie

- Ajoutez une personne à charge pour **180,00 \$ de plus**
- Ajoutez toutes vos personnes à charge pour **250,00 \$ de plus**

Primes d'assurance soins dentaires

- Ajoutez une personne à charge pour **200,00 \$ de plus**
- Ajoutez toutes vos personnes à charge pour **300,00 \$ de plus**

Comment soumettre une réclamation?

Demandez à votre fournisseur de soins de santé ou de soins dentaires s'il peut envoyer les réclamations en votre nom et vous éviter d'avoir à débours ces sommes à l'avance. Une fois inscrit(e), vous trouverez votre carte sur studentbenefits.ca dans la section « Carte d'assurance ».

Réclamations en pharmacie : présentez simplement votre carte d'assurance-médicaments à votre pharmacien lorsqu'il remplit votre ordonnance. Le pharmacien enverra votre réclamation électroniquement et vous ne serez responsable que pour votre portion du coût du médicament.

Réclamations d'assurance maladie : Si votre fournisseur de soins de santé soumet directement les réclamations à The Campus Trust, présentez-lui simplement votre carte d'assurance. S'il ne peut pas le faire directement, vous devez payer d'abord, puis soumettre votre réclamation pour remboursement. Les réclamations peuvent être présentées sur [Saitsa.com/Benefits](https://saitsa.com/Benefits) et en cliquant sur Nouvelle réclamation. Vous pouvez également envoyer une réclamation par courriel, télécopieur ou par la poste en imprimant un formulaire de réclamation (qui se trouve dans le Centre de téléchargement sur studentbenefits.ca) et en y joignant vos reçus. Veuillez noter : Certaines réclamations doivent avoir fait l'objet de la recommandation d'un médecin et celle-ci doit être présentée avec votre réclamation. Veuillez consulter votre brochure pour tous les détails.

Réclamations pour soins dentaires : dans la plupart des cas, votre cabinet dentaire pourra soumettre les réclamations électroniquement en votre nom. Présentez-lui simplement votre carte d'assurance soins dentaires et ne payez que la portion qui n'est pas couverte par le régime. Si votre cabinet dentaire n'est pas en mesure de soumettre votre réclamation électroniquement, vous devrez payer au complet pour votre traitement et envoyer la réclamation à Student Benefits pour remboursement. Demandez à votre cabinet dentaire de remplir un Formulaire de réclamation pour soins dentaires standard pour vous. Après avoir vérifié vos renseignements personnels, signez simplement le formulaire et soumettez votre réclamation sur [Saitsa.com/Benefits](https://saitsa.com/Benefits) en cliquant sur Nouvelle réclamation, ou par courriel, télécopieur ou la poste.

Les réclamations doivent être reçues dans les 6 mois à compter de la date de la dépense.

Information et ressources

Prestations pour étudiant(e)s (Renseignements généraux)

ask.ab@pbas.ca
1-833-674-2600
Suite 203 - 61 International Blvd.
Toronto, Ontario M9W 6K4

Coordonnateur du bien-être

Saitsa.benefits@edu.sait.ca
403-284-8610
Saitsa Resource Centre
MC107 Stan Grad